

Une bibliographie est un ensemble de documents autour d'un sujet : thème, auteur, collection, etc...

Objectifs :

- Fournir une information sélective sur un sujet donné(exemple : rentrée littéraire)
- Répondre à des demandes transmises par une bibliothèque (valise à la carte), sujet étudié par un lecteur, une classe, une troupe de théâtre...

Partenaires & destinataires :

Bibliothèques du réseau départemental
Usagers des bibliothèques du réseau départemental

Avant la prestation :

- Connaître :
 - o l'objectif de la prestation,
 - o le public visé,
 - o les moyens existants sur place (documents, espace à disposition)

Pendant la prestation :

Recherches dans les fonds de la BDP et dans la production éditoriale.

Après la prestation:

Archiver les bibliographies, discographies et vidéographies.

Personne Intervenante :

Référent de territoire
Acquéreur spécialisé dans le domaine ou le support

Matériel et documents mis à disposition :

- Supports papier ou électroniques liés au contenu de l'intervention

Délai d'intervention :

- Réponse dans la semaine si la demande est assortie de réservations sur le catalogue départemental (bibliographie réduite)
- A déterminer en coordination avec le service pour les autres cas

Contact BDP :

Référent territoire et responsable des collections
Tél : 05 53 02 03 00